



Le permis de conduire sur une voiture automatique

Le cursus de formation et l'examen du permis de conduire sont identiques à celui du permis de conduire traditionnel sur une voiture à boîte manuelle (voir onglet permis voiture).

Notre école propose, depuis plus de 30 ans, une formation sur voiture automatique.

Le volume de formation minimum est réduit à 13 heures de formation pour les élèves qui suivent une formation limitée à la conduite des véhicules équipés d'une boîte automatique.

AVANTAGES :

L'apprentissage est simplifié grâce à une manipulation du véhicule allégée (pas de vitesses à passer, pas d'embrayage à gérer, souplesse de conduite, départ en côte facilité (2 pédales seulement : frein et accélérateur).

L'élève est plus concentré sur l'environnement et donc plus détendu et attentif aux autres usagers.

INCONVENIENTS :

Le permis de conduire obtenu sur un véhicule automatique ne permet pas la conduite d'un véhicule à boîte de vitesses mécanique.

Pour conduire un véhicule à boîte de vitesse mécanique vous devrez suivre une formation complémentaire de 7 heures de conduite minimum sans passage devant un inspecteur.

Pour informations : tous les permis délivrés avant le 19 janvier 2013, devront être échangés avant le 19 janvier 2033.

Pour plus de renseignements contactez :

- Lawrence FERRAND au 06.48.41.19.54

Ou

- Rendez-nous visite aux heures d'ouverture du secrétariat (de 14h à 19h le lundi et le mercredi ainsi que le samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous).

QUELQUES LIENS OU ADRESSES UTILES :

- ddt-mcsrgc-er@deux-sevres.gouv.fr(Education Routière à la Direction Départementale des Territoires à NIORT)
- pref-securite-routiere@deux-sevres.gouv.fr (Préfecture des Deux-Sèvres – Mission Sécurité Routière)
- www.legifrance.gouv.fr
- www.permis-de-conduire.gouv.fr
- www.securite-routiere.gouv.fr

MAINTENANT

FAITES LE BON CHOIX POUR VOTRE APPRENTISSAGE

A TRES BIENTOT.....



ECOLE DE CONDUITE DU PORT—28, rue Gambetta - 79000 NIORT
05 49 79 13 56 ou 06 48 41 19 54
www.ecoledeconduiteduport.com— ecoledeconduiteduport@gmail.com
EURL Ecole de conduite du port
Siège social : 28, Rue Gambetta 79000 NIORT
SARL au capital de 10 000 Euros —SIRET : 880 509 922 00014 – Code APE : 8553Z
TVA intracommunautaire : FR73 880 509 922— N° d'agrément : E2007900030